

Projet d'Evaluation
2021/2022,
Avenant distinguant
les disciplines:



FRANCAIS, en 1ère

Les modalités d'évaluation en 1ère Technologique et en 1ère générale sont identiques.

Tout au long de l'année de première

- Evaluation diagnostique en début de séquence (non notée)
- Evaluation formative au cours de la séquence : sur les contenus des programmes, pour préparer aux épreuves de type BAC
- Evaluation sommative en fin de séquence : commentaire ou dissertation en 1ère générale / commentaire ou contraction-essai en 1ère techno (devoir partiel ou complet)
- Au moins 1 note d'oral par trimestre (formative ou sommative)
- Les outils de la langue sont évalués à l'écrit ou à l'oral

Evaluations communes à toutes les classes de première :

PREPARATION A L'EPREUVE ANTICIPEE DE FRANCAIS :

Selon les conditions de l'examen terminal :

pour l'écrit : 4h,

pour l'oral : 30 min de préparation, 20 min d'épreuve par élève)

- 2 BACS BLANCS ECRITS (coefficient 2 en décembre et avril)
- 1 BAC BLANC ORAL (coefficient 2, en avril)

PHILOSOPHIE

Modalités d'évaluation :

Plusieurs devoirs de type bac par trimestre (DM et DS).

Trois DS par an au minimum, dans la mesure du possible, et adaptés selon les classes.

Exercices diversifiés : lecture, écriture, réécriture, oral.

Critères d'évaluation : savoir problématiser, argumenter, construire son propos, restituer des connaissances avec pertinence et s'exprimer en public.

Etapes de l'évaluation : tout ou partie d'une dissertation ou d'un commentaire. Passage progressif à une évaluation de type bac.

BAC blanc et DS : coefficient 2 dans la moyenne.

HUMANITES, LETTRES ET PHILOSOPHIE (spécialité HLP)

Deux écrits de création (un de littérature et un de philosophie, à partir du même texte) comme à l'épreuve du bac.

Exercices très diversifiés, adaptés au programme d'HLP.

En Première : un devoir de 2h chaque trimestre, dans la mesure du possible.

En terminale : un devoir de type Bac en 4h chaque trimestre, avant l'épreuve.

En terminale : évaluation en fin d'année pour préparer le grand oral.

Au minimum une note d'oral dans chaque matière par trimestre.

HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Dans la mesure du possible et selon le contexte (rythme de progression des classes, absence pour stage, maladie, journées banalisées, événement climatique, par exemple) nous envisageons les modalités d'évaluation suivantes :

1- TERMINALES SPECIALITE HGGSP

Formative : évaluation régulière (QCM / exposés/questions de cours et notions-clés/ compte rendus oraux des travaux en groupe)

Sommative : DS : 2 ou 3, bacs blancs : 1 en avril, 1 grand oral Blanc + évaluation par compétences

2- PREMIERES SPECIALITE

- Formative : évaluation régulière

- Sommative : 1 DS commun en février- mars

+ évaluation par compétences

3- TERMINALES ET PREMIERES GENERALES

-Formative : à l'écrit et à l'oral

- Sommative : 1 DS

4- TERMINALES ET PREMIERES TECHNO

- Formative : à l'écrit et à l'oral (compétences, exercices de repérage dans l'espace, le temps, mobilisation des connaissances, analyses de documents...)

LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

Le travail en Langues Vivantes Étrangères est évalué tout au long de l'année dans le cadre du contrôle continu, et dans le respect de la liberté pédagogique. Chaque enseignant évalue ses élèves dans les différentes activités langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, production écrite, production orale en continu et en interaction) lors d'évaluations formatives et sommatives, en se référant aux grilles d'évaluation nationales.

Dans la mesure du possible, la moyenne trimestrielle est composée d'au moins 2 notes de devoirs faits en classe. Des coefficients différents pourront être appliqués pour les évaluations formatives ou les devoirs faits à la maison.

Au cours du troisième trimestre de terminale, des évaluations spécifiques et adaptées (en compréhension et en production) pourront être organisées dans le but de délivrer une attestation en langue (niveau B2 en LVA, niveau B1 en LVB).

En spécialité LLLCE ou AMC:

. en première: les élèves sont évalués dans le cadre du contrôle continu;

. en terminale: des devoirs surveillés ou un bac blanc pourront être organisés pour préparer les élèves aux épreuves nationales prévues en mars.

PHYSIQUE / SVT / MATH

mêmes critères et mêmes visions. STL mise à part

SVT et PHYSIQUE

SPECIALITE SVT 1ère et T :

formatives : régulières, courtes, ciblées, supports variés 2 évaluations formatives : 20 %

sommatives : 1 DS par trimestre, + 1 devoir commun en terminale // 2 évaluations sommatives en 1ère : 60 % des notes du trimestre

Travaux de groupes évalués sous forme de TP : 20 % de la note du trimestre

Les coefficients ne sont pas figés. Les % oui.

En SVT : 2 DS coeff 2 dans la moyenne et le reste TP groupé : 1 note coeff 1

DM = optionnels, à la discrétion de l'enseignant

STL : spécialités

4 TP notés : 9/16 de la moyenne pour les TP

7/16 : DS et évaluations formatives

ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE 1ère et T

Par trimestre : 1 DS en SVT, 1 DS en physique (1h)

+ évaluations formatives

Mathématiques

PRINCIPES GENERAUX

Une réflexion pour harmoniser les progressions dans tous les niveaux est menée dès le jour de la prérentrée.

Cette harmonisation s'effectue dans la mesure du possible, dans le respect de la liberté pédagogique des enseignants et en tenant compte de la diversité des niveaux des élèves ainsi que du volume horaire de la discipline.

Cette réflexion est reconduite chaque année scolaire afin de s'adapter au changement dans l'équipe pédagogique.

Les élèves seront évalués de façon bienveillante et positive, et tous les signes de progrès seront valorisés.

EVALUATIONS FORMATIVES :

* Questions flashs (notées ou pas) et/ou QCM.

* Préparation au grand oral dès la classe de 2nde et poursuivi en 1^{er}e et terminale

idée : fournir aux élèves la grille d'évaluation du grand oral afin de proposer une évaluation formative aux élèves

EVALUATIONS SOMMATIVES :

les contenus des DS seront composés à 50 % d'exercices types (applications directes du cours, compétence calculer) et à 50 % de problèmes (sans oublier l'algorithmique) .

Le barème pourra évaluer les compétences calculer, raisonner, chercher, modéliser, communiquer et représenter.

Les questions à prise d'initiative n'apparaissant plus trop dans les épreuves de type bac, elles peuvent être traitées lors des DM.

Au minimum et par trimestre il est prévu, dans la mesure du possible :

* 2 DS coeff 2 (dont 1 commun avec sujet et barème préparé en concertation avec les collègues et correction croisée)

* 2 DM coeff 1

* 1 note qui évalue l'engagement de l'élève (participation orale, tenue du cahier, ...) sous forme d'un BONUS qui ne sert qu'à augmenter la moyenne

Enseignements de spécialité Biotechnologies et Biochimie-biologie pour le bac STL

L'évaluation est réalisée pendant les années de 1^{ère} et de terminale dans le respect de la liberté pédagogique de chaque enseignant.

En biotechnologies et biochimie-biologie-biotechnologies, les évaluations permettent d'apprécier les savoirs et savoir-faire développés en cours et en activités technologiques.

Au moins une des évaluations trimestrielles utilisera la grille d'évaluation par compétences des épreuves terminales du baccalauréat.

Selon les directives, les évaluations des compétences expérimentales doivent compter pour 9/16 des moyennes trimestrielles et les compétences théoriques doivent compter pour 7/16. Un coefficient de 0,56 sera donc appliqué aux notes obtenues pour les compétences expérimentales et un coefficient de 0,44 pour les notes obtenues pour les compétences théoriques.

Dans la mesure du possible, la moyenne trimestrielle sera obtenue à partir d'au moins deux notes obtenues sur des devoirs faits en classe et portant sur différentes compétences du LSL.

Des exercices réalisés à la maison pourront être pris en compte dans la moyenne avec un coefficient moindre.

Au troisième trimestre de terminale, les évaluations porteront également sur le projet technologique de l'élève. Son investissement et sa capacité à expliquer son raisonnement à l'oral seront pris en compte.

En biochimie-biologie, les évaluations portent sur les notions développées en cours pendant l'année de 1^{ère}.

Au moins une des évaluations trimestrielles utilisera la grille d'évaluation par compétences.

Dans la mesure du possible, la moyenne trimestrielle sera obtenue à partir d'au moins deux notes obtenues sur des devoirs faits en classe et portant sur différentes compétences du LSL.

Des exercices réalisés à la maison pourront être pris en compte dans la moyenne avec un coefficient moindre.

Sciences Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

Matières étudiées en filière technologique :

- Innovation technologique (IT) « classe de première »
- Ingénierie du Développement Durable (I2D) « classe de première »
- Innovation et Ingénierie du Développement Durable (2I2D) « classe de terminale »

Types d'évaluations :

Devoirs sur table – Exposés - Etude de cas - Devoirs maison - Travaux de groupe
– Projet - Test de connaissances – QCM - Participation orale - Travaux pratiques.

Nombre d'évaluations par niveau :

→ Classe de première :

} Innovation technologique (IT) :

- o Evaluation formative : deux évaluations minimum par trimestre.
- o Evaluation sommative : une évaluation par trimestre si possible en fonction de l'avancement des projets.

♣ Ingénierie du Développement Durable (I2D) :

- o Evaluation formative : trois évaluations minimum par trimestre
- o Evaluation sommative: trois évaluations minimum par trimestre

→ Classe de terminale :

♣ Innovation et Ingénierie du Développement Durable (2I2D) :

- o Evaluation formative : trois évaluations minimum par trimestre
- o Evaluation sommative : trois évaluations minimum par trimestre
- o Bac blanc : 3 par année

Durée :

La durée des évaluations est variable en fonction du type d'évaluation, en classe de première et terminale.

Coefficients :

→ Classe de première :

◆ Innovation technologique (IT)

} Evaluation formative : 2

} Evaluation sommative : 1

◆ Ingénierie du Développement Durable (I2D)

} Evaluation formative : 1

} Evaluation sommative : 2

→ Classe de terminale :

} Innovation et Ingénierie du Développement Durable (2I2D) :

o Evaluation formative : 1

o Evaluation sommative : 2

o Bac blanc : 4

o un coefficient 0.5 peut être envisagé pour des tests de connaissances ou autres

EPS

Protocole d'évaluation en Education Physique et Sportive Modalités d'évaluation :

Une note par trimestre sera mise en classe de première et de terminale

En première deux séquences d'évaluation à chaque trimestre

En cas d'absence aux deux évaluations sans certificat médical il sera attribué la note 0/20

En terminale sera organisée une épreuve officielle d'EPS pour le BAC chaque trimestre.

En cas d'absence à l'évaluation certificative un certificat médical doit être présenté pour avoir le droit d'effectuer le rattrapage.

En cas d'absence de certificat médicale la note 0/20 sera attribuée

Critères d'évaluation communs aux deux niveaux de classe avec des exigences différents.

Le 29 /XI/2021